

Intervention BT de Dépannage et d'entretien (tension ≤ 500 V en C.A. et 750 V en C.C.) : il peut effectuer la mise hors tension pour son propre compte ou pour l'intervenant qu'il a pris sous sa responsabilité ; et il est autorisé à effectuer des opérations de connexion et déconnexion.

Exemples d'interventions :
intervention de maintenance dans une armoire électrique, remplacement d'un contacteur, remplacement d'un moteur, ...

